

Burundi/Affaire Ndadaye : Pierre Buyoya rejette le verdict de la Cour suprême

@rib News, 21/10/2020 - Source Agence Anadolu - Le condamnant perpétré ainsi que 14 autres personnes dans le cadre de l'assassinat du président Melchior Ndadaye. L'ancien président du Burundi Pierre Buyoya a rejeté mercredi le verdict rendu par la Cour suprême du Burundi dans l'affaire de l'assassinat du président Melchior Ndadaye.

« Nous rejetons le jugement qui ne saurait en aucun cas nous engager. Nous nous réservons le droit de faire appel auprès des juridictions et des instances nationales et internationales compétentes pour que justice soit faite aux personnes injustement condamnées », a déclaré Buyoya dans un communiqué publié mercredi et dont Anadolu a reçu une copie. Pour ce représentant de l'Union Africaine (UA) au Mali et au Sahel, "il s'agit d'un procès purement politique qui viole l'Accord d'Arusha et le droit de tout citoyen à un procès équitable". Via ce communiqué de presse, l'ancien président de la République du Burundi, (1987-1993 et 1997-2003) déplore que la plupart des accusés ont été condamnés en leur absence et n'ont pas eu l'occasion de se défendre. « Ce jugement constitue clairement une violation flagrante des droits de l'homme, le droit à la vie, à la liberté, le droit à une justice équitable », a-t-il déclaré, rappelant que cette affaire a été initiée dans le contexte de la crise constitutionnelle au 3^e mandat "anticonstitutionnel" de feu Pierre Nkurunziza. Et ce, selon lui, dans le but de réaliser une grande mobilisation politico-ethnique lors des prochaines élections générales de 2020. Cette réaction intervient 48 heures après que la Cour Suprême du Burundi ait condamné 15 anciennes hautes personnalités dont l'ancien président Pierre Buyoya à la prison à vie et à une amende de 7 millions de dollars américains. Ils sont tous accusés d'attentat contre le Chef de l'Etat, d'attentat contre l'Etat et d'attentat tendant à porter le massacre et d'extermination. Dans ce procès trois autres accusés ont été condamnés à la prison ferme dont l'ancien 1er vice-président de la République, Bernard Busokoza, aujourd'hui en exil. Un seul prévenu a été acquitté dans cette affaire : Il s'agit d'Antoine Nduwayo, ancien premier ministre (février 1996). En 2018, le gouvernement du Burundi avait émis un mandat d'arrêt international contre Pierre Buyoya. Le président Melchior Ndadaye, 1er président démocratiquement élu, a été tué le 21 octobre 1993, dans un coup d'Etat sanglant, moins de quatre mois après son accession au pouvoir.